vicomte Mathieu de Montmorency, ministre des Affaires étrangères.

Le prêtre ouvrit de grands yeux, pendant que l'autre voyageur se nommait à son tour : « Le comte de Villèle, président du Conseil, ministre des Finances. . . »

Toutes les bouches re-tent béantes. M. de Villèle faisant signe au gendarme d'approcher, lui tendit sa carte et lui désigna le loustic qui ne soufflait plus mot.

« Gendarme, voici un monsieur qui demande à changer de compartiment. parce qu'il y a ici deux personnes qui veulent

déposer une plainte contre lui, s'il y reste. »

L'homme no se le fit pas dire deux fois et s'élança hors de la voiture. M. de Villèle le rappela: « S'il vous plaît, monsieur... La gageure?... Vous nous devez cinq francs; tous les voyageurs en sont témoins... Nous ne débarquons pas... Au contraire... »

L'homme, de plus en plus penaud, s'exécuta au milieu des rires et fila comme un trait. M. de Villèle remit la pièce de cinq francs au prêtre en di-ant: « Pour les défunts de votre paroisse, monsieur l'abbé...»

Dans la presse

De tout cœur nous félicitons et nous remercions M. Magnan de l'article plein de vigueur, de franchise et de vrai patriotisme, qu'il a publié dans le Soleil de lundi dernier, sur l'« Education dans Québec. » Une fois de plus, le directeur de l'Enseignement primaire a dignement vengé notre système scolaire, si injustement attaqué par un journal anglais de Montréal.

La semaine dernière, il a paru, dans la presse française de la ville, deux articles extrêmement graves sur les clauses scolaires du « bill d'Autonomie » des nouvelles provinces du Nord-Ouest.

Une autre chose qui donne à penser, c'est le refus qu'a fait la *Patrie* de publier une chronique de M. l'abbé Baillairgé,